



Département de la mobilité, du territoire et
de l'environnement

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 1950 Sion

Madame la Députée Anne-Laure Secco

anne-laure.secco@parl.vs.ch

Date 2 février 2026

Mesures demandées en août 2023 au sujet de la décharge des Paujes
Votre question écrite n° 2025.11.512 du 14 novembre 2025

Madame la Députée,

En date du 14 novembre dernier, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite par laquelle vous invitiez le Conseil d'Etat à répondre aux questions en lien avec l'objet cité en marge et auxquelles nos réponses sont apportées par la présente.

1) Quels sont les manquements concrets constatés en août 2023 dans la décharge des Paujes?

Lors du contrôle effectué le 26 juillet 2023, il a été mis en évidence que les sacs d'amiante n'étaient pas déposés de manière conforme. En effet, les déchets amiantés étaient déversés dans le talus depuis la planie, ce qui doit être considéré comme non conforme aux directives intercantionales de 2016 en la matière.

2) Quelles sont les mesures concrètes qui ont été demandées par le Service de l'environnement (SEN) ?

Il a été demandé de respecter les directives intercantionales de 2016 en la matière, ce qui a été mis en œuvre par l'exploitant. Depuis, les déchets amiantés sont réceptionnés et déposés de manière conforme, c'est-à-dire déjà dans les big bag adéquats, et déposés avec une machine (pour ne pas les éventrer) et recouvert de matériaux d'excavation.

3) Est-ce que des contrôles ont eu lieu depuis septembre 2024 dans cette décharge?

Les contrôles sur site du SEN ont été effectués chaque année. Il y a eu un contrôle le 20 septembre 2024 et un contrôle le 19 août 2025. Le suivi du « casier » amiante est effectué sur site par le bureau en charge du suivi environnemental très régulièrement et il est très bien documenté dans leurs rapports d'exploitation annuels envoyés au SEN en début de chaque année.



4) Est-ce que des éléments similaires ont été constatés dans les autres décharges de type B?

Oui, des éléments similaires ont été constatés dans une autre décharge de type B en Valais. Cela avait également été relaté dans la presse en janvier 2025. Des mesures correctives ont aussi été entreprises dans ce cas.

En vous remerciant de votre question et en espérant vous avoir apporté les réponses et informations souhaitées, nous vous présentons, Madame la Députée, nos salutations distinguées.



Franz Ruppen
Conseiller d'Etat

Signature apposée. À votre demande, nous vous transmettrons une version originale signée

Copie à Présidente du Grand Conseil
Service parlementaire